



Compte rendu de la séance du vendredi 06 février 2015

Présents : Bernard BOLORONUS, Olivier EGGENSPIELER, David FINK, Céline KLEIN, Sylvie NATIVEL, Yannick PANDIN, Guillaume VIRON, Laurent WIEST

Absents :

Excusés : Béatrice GARNIER, François JACQUOT, Clarisse MUNSCH

Procuration : Jean BUEB par Bernard BOLORONUS, Rachel BOSSWINGEL par Céline KLEIN, Denis BOURQUARDEZ par Olivier EGGENSPIELER

Secrétaire(s) de la séance : Sylvie NATIVEL

Ordre du jour:

1. Décisions du Maire (AMS - PEFC)
2. Attribution du lot 11 serrurerie - construction école
3. ONF - Programme travaux 2015
4. Tarifs location foyer communal et montant caution
5. Réforme des rythmes scolaires
6. Subventions 2015 aux associations
7. Divers
 - Esquisse mise aux normes foyer communal

Monsieur le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Ecole numérique rurale
- Engagement des travaux Rue André Malraux
- Couverture du fossé RD 419

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 09 Janvier 2015 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

DECISIONS DU MAIRE (AMS - PEFC)

Le Conseil Municipal prend acte des décisions du Maire, à savoir :

- Mission de maîtrise d'oeuvre voirie Rue André Malraux confiée à AMS MULHOUSE
- Renouvellement de l'adhésion PEFC

ATTRIBUTION LOT 11 SERRURERIE - CONSTRUCTION ECOLE (01 02 2015)

Monsieur le Maire rend compte de la réunion pour l'analyse des offres du lot n° 11 - Serrurerie - dans le cadre de la construction du groupe scolaire et périscolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise le Maire à signer le marché avec l'Entreprise ROMAN à BLOTZHEIM pour un montant de 85 452.40 € HT et tout autre document relatif à cette opération.



ONF - PROGRAMME DES TRAVAUX 2015 (02 02 2015)

Monsieur le Maire présente le programme d'actions pour l'année 2015, proposé par l'ONF pour un total de 10 490,00 € HT.

Le Conseil Municipal,

- approuve ce programme
- autorise le maire à signer tous les documents nécessaires
- décide d'inscrire le montant de la dépenses au BP 2015.

Tarifs location foyer communal et montant de la caution (03 02 2015)

Monsieur le Maire propose aux Membres de Conseil Municipal d'augmenter le tarif de la location de la grande salle + lave-vaisselle et de revoir le montant de la caution demandée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE

1 - d'appliquer les tarifs de location du foyer communal suivants pour les réservations enregistrées à compter du 09 Février 2015 :

• Grande salle + lave-vaisselle	170 €
• Salle du bas	70 €
• Coin Traiteur	50 €
• Bar + machine à café	30 €
• Montant de la caution demandée pour toute location	1 000 €

2 - De proposer l'option nettoyage pour un montant de 150,00 € TTC aux locataires de la salle du haut.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES (04 02 2015)

Monsieur le Maire

- rappelle que le Conseil Municipal avait décidé d'organiser un vote pour les parents portant sur le choix de la demi-journée complémentaire (mercredi ou samedi), la demi-journée qui obtient le plus grand nombre de voix sera celle retenue à compter de la rentrée 2015,
- communique le résultat du vote, à savoir :
 - Mercredi 19 voix
 - Samedi 15 voix

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ◆ par 9 voix pour, une voix contre et une abstention APPROUVE la nouvelle organisation du temps scolaire, à savoir la demi-journée complémentaire est fixée au mercredi à compter de la rentrée 2015,
- ◆ à l'unanimité DECIDE d'appliquer les horaires de cours comme suit :
 - Lundi - mardi - jeudi et vendredi : 8h00 à 11h15 et de 13h30 à 15h30**
 - Mercredi : 8h15 à 11h15**
- ◆ Charge le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires,



- ◆ Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette modification.

SUBVENTIONS 2015 AUX ASSOCIATIONS (05 02 2015)

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de voter les subventions allouées pour l'année 2015, étant précisé qu'une aide d'un montant de 3 510,00 € au maximum est attribuée à l'USEP dans le cadre de la classe de découverte à AUBURE, selon délibération du 07 Novembre 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

Bibliothèque départementale	60 €
UDSP	235 €
APA	130 €
Accord 68	50 €
Amis de l'hôpital Dannemarie	200 €
Asso. Mieux Vivre à ST-MORAND	200 €
Pêche et Loisirs	120 €
A.L.C	120 €
Donneurs de Sang	120 €
Amicale Sapeurs-Pompier	120 €
Arboriculture	120 €
Ass. rénovation chapelle St Martin	120 €
Chorale Sainte Cécile	120 €
Tennis club	120 €
Club des Aînés	120 €
Anciens combattants	120 €
Football club	120 €
C.A.F.A.B	120 €
USEP jeunes licenciés	170 €
Fondation du Patrimoine	50 €
Prévention Routière	50 €
Croix Rouge	50 €
Delta Revie	50 €
AIDES	50 €
Banque Alimentaire	50 €

ECOLE NUMERIQUE RURALE (06 02 2015)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'opportunité de doter l'école d'une "école numérique complète" pour pouvoir mener les activités indiquées dans les instructions officielles de l'Education Nationale et permettre ainsi aux élèves d'acquérir les bases d'une culture numérique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le projet d'acquisition d'une école numérique complète pour un montant total de 10 000,00 € HT,



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

- Charge le Maire de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR),
- Inscrit les crédits nécessaires à cette acquisition au budget primitif 2015,
- Habilité Monsieur le Maire à l'exécution de la présente délibération et en règle générale à tous les actes nécessaires à sa mise en oeuvre.

ENGAGEMENT TRAVAUX RUE ANDRE MALRAUX (07 02 2015)

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement et de requalification de l'espace public du centre du village entre l'Eglise et la Mairie pour un montant global de 565 198,21 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- approuve le projet d'un montant de 565 198,21 € HT
- décide d'engager les travaux et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2015
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération
- autorise le Maire à demander les aides auprès :
 - du Conseil Régional d'Alsace au titre du Projet Global d'Aménagement
 - de l'Etat au titre de la Dotation D'Equipement des Territoires Ruraux.

COUVERTURE DU FOSSE RD 419 (08 02 2015)

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait décidé le 05 Septembre 2014 d'entreprendre les travaux de couverture et de busage du fossé le long de la RD 419 à l'entrée du village, devant le terrain de football.

Monsieur le Maire propose d'effectuer en même temps l'enfouissement du réseau basse tension et la mise en place de l'éclairage public, afin d'assurer la sécurité des piétons. Le montant des travaux s'élève à 48 552,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'entreprendre ces travaux, et d'inscrire le montant au budget primitif 2015,
- sollicite l'aide auprès du Syndicat Départemental d'Electricité
- charge le Maire d'entreprendre les démarches
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

DIVERS

- Monsieur le Maire présente l'esquisse portant sur le réaménagement et la mise aux normes du foyer communal.
- Opération "Brioche" : la vente a permis de collecter 602,00 € dans la commune
- Opération "Haut-Rhin propre" - Elle aura le week-end du 10, 11 et 12 Avril 2015 et sera organisée dans la commune SAMEDI 11 Avril. Le Conseil Municipal propose de faire participer l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 22h40.

Délibéré en séance, les jours et an susdits